

HORAIRE

Horaire de la journée d'école

Primaire

Avant-midi : de 8 h 09 à 11 h 52

Après-midi : de 13 h 07 à 15 h 21 (départ des autobus à 15 h 31)

Précolaire

Avant-midi : de 8 h 09 à 11 h 28

Après-midi : de 13 h 18 à 15 h 13 (départ des autobus à 15 h 31)

Horaire du secrétariat

(450) 438-5008, poste 2

Le secrétariat est ouvert de 8 h 00 à 12 h 07 et de 13 h 07 à 15 h 30.

Horaire du service de garde

(450) 438-5008, poste 1

Le service de garde est ouvert de 6 h 30 à 18 h 00.

PLATEAUX EXTÉRIEURS UTILISÉS PAR L'ÉCOLE

L'école Dubois bénéficie de parcs à proximité qu'elle utilise fréquemment pour différentes activités (cours d'éducation physique, activités spéciales). Les parcs du Domaine, Arthur-Helms et la côte Parent sont les plateaux utilisés.

Veillez noter qu'une autorisation écrite sera demandée pour toutes les autres sorties à l'extérieur de l'école.



Téléphone : (450) 438-5008
Télécopieur : (450) 438-7455



Bienvenue à l'école Dubois!

Il me fait plaisir de t'accueillir et de te présenter ton agenda scolaire pour l'année 2026-2027. Tu y trouveras des renseignements sur le fonctionnement de ton école et ton code de vie que tu dois signer. Conserve-le bien et surtout n'oublie pas de l'identifier. Ton agenda est un outil indispensable pour voir ton cheminement scolaire et pour établir une bonne communication entre tes parents et tes enseignants.

Dans le but de créer un milieu d'apprentissage sécuritaire, respectueux, bienveillant, accueillant, tolérant, sain et inclusif, notre école a mis en place un système de renforcement. À l'école Dubois, nous mettons l'accent sur l'importance d'enseigner et de renforcer les comportements adéquats. Ceci améliore le climat scolaire et diminue les comportements problématiques. Pour chaque aire de vie de l'école, notre code de vie définit les comportements attendus en lien avec nos valeurs le **respect**, l'**engagement et collaboration**, ainsi que l'entraide et l'écoute. Un système de renforcement individuel, de classe et d'école contribuera à motiver les enfants.



Célébrations des efforts



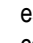
















« petits pas » intégré au système de la classe selon le nombre établi avec les élèves et le titulaire.	Privilège individuel
200 « petits pas »	Privilège classe
4000 « petits pas »	Privilège école (célébration des efforts)




























Au nom de tout le personnel de l'école, nous te souhaitons une excellente année scolaire!

Agathe O'Donoghue
Directrice

Matrice comportementale École Dubois

	Salles de classe	Corridors, casiers et déplacements	Salle des toilettes	Gymnase - Éducation physique
RESPECT	<ul style="list-style-type: none">  Je lève la main et j'attends mon tour pour parler.  J'écoute la personne qui parle.  Je respecte mon espace de travail et celui des autres. 	<ul style="list-style-type: none">  Je garde le silence lorsque j'entre dans l'école et pendant les heures de cours.  Je suis calme et je circule à droite. 	<ul style="list-style-type: none">  Je respecte l'intimité des autres et la mienne.  Je tire la chasse d'eau. 	<ul style="list-style-type: none">  Je fais preuve d'un bon esprit sportif.  Je respecte le matériel et les règles du jeu.
	<p>JE RESPECTE LES ADULTES ET MES PAIRS PAR MON LANGAGE ET MES COMPORTEMENTS.</p> <p>JE GARDE MON ÉCOLE PROPRE ET JE PRENDS SOIN DU MATÉRIEL.</p> <p>JE M'ENGAGE À DONNER LE MEILLEUR DE MOI-MÊME.</p> <p>JE FAIS PREUVE DE CIVISME.</p>			
ENGAGEMENT	<ul style="list-style-type: none">  Je fais le travail demandé avec soin et au bon moment.  Je m'engage à demander de l'aide au besoin.  J'arrive à l'heure avec tout mon matériel. 	<ul style="list-style-type: none">  Je m'habille et me déshabille rapidement et convenablement.  Je range mes effets personnels. 	<ul style="list-style-type: none">  Je me lave les mains en économisant l'eau, le savon, le papier et j'enlève le surplus d'eau sur le comptoir.  Je vais directement aux toilettes et je retourne rapidement en classe. 	<ul style="list-style-type: none">  Je participe activement et de façon sécuritaire.  Je porte les vêtements et les souliers appropriés.  Je me change rapidement et calmement (4^e à 6^e).
	Salles de classe	Corridors, casiers et déplacements	Salles de toilettes	Gymnase - Éducation physique

Matrice comportementale École Dubois

Bibliothèque	Parcs et cour d'école	Service de garde	Locaux de diner	Autobus	
<ul style="list-style-type: none">  Je respecte le niveau de voix demandé.  Je prends soin des livres. 	<ul style="list-style-type: none">  Je joue de façon sécuritaire.  Je respecte les limites des aires de jeux.  J'ai un comportement pacifique. 	<ul style="list-style-type: none">  Je respecte les consignes des adultes.  J'utilise seulement le matériel qui m'est prêté.  Je range le matériel au bon endroit. 	<ul style="list-style-type: none">  Je mange proprement et je ramasse mes déchets.  Je respecte les consignes de l'adulte.  Je respecte le niveau de voix demandé. 	<ul style="list-style-type: none">  Je respecte les consignes du conducteur ou de la conductrice.  Je parle calmement et avec politesse. 	RESPECT
<p>JE RESPECTE LES ADULTES ET MES PAIRS PAR MON LANGAGE ET MES COMPORTEMENTS. JE GARDE MON ÉCOLE PROPRE ET JE PRENDS SOIN DU MATÉRIEL. JE M'ENGAGE À DONNER LE MEILLEUR DE MOI-MÊME. JE FAIS PREUVE DE CIVISME.</p>					
<ul style="list-style-type: none">  J'utilise mon signet pour garder les livres bien rangés.  Je choisis un livre qui me convient.  Je rapporte mes livres dans le sac prêté et à la date prévue. 	<ul style="list-style-type: none">  Au besoin, je demande l'aide des adultes et des médiateurs pour régler mes conflits.  J'arrête de jouer au son de la cloche et je rapporte le matériel.  Je me déplace calmement et de façon sécuritaire. 	<ul style="list-style-type: none">  À la cloche, je me rends directement au local désigné pour donner ma présence.  Je participe activement aux activités. 	<ul style="list-style-type: none">  Je reste assis à ma place.  Je demande l'autorisation pour me déplacer. 	<ul style="list-style-type: none">  Je m'assois correctement.  Je reste assis à ma place. 	ENGAGEMENT
Bibliothèque	Cour d'école	Service de garde	Local de diner	Autobus	

Nous avons décidé d'implanter le programme dire mentor à notre école. Ce programme consiste à travailler chez les élèves leurs apprentissages sociaux et émotionnels pour vivre en harmonie autant à l'école qu'à la maison.

Cette année, nous travaillerons sur les émotions, sur le retour au calme et sur la résolution de conflit. Des outils vous seront acheminés afin que vous puissiez les réinvestir à la maison.

La réussite de ce projet relèvera de toutes les personnes qui gravitent autour des élèves.

Votre collaboration est précieuse et nous vous en remercions!

L'équipe de l'école Dubois

Le programme DIRE

Le programme DIRE rassemble les écoles, les familles et les communautés afin d'aider les élèves des écoles primaires à faire face à l'intimidation.



Le programme DIRE

- Signifie : Demander de l'aide, Ignorer, Reculer et En parler
- Enseigne aux élèves de la maternelle à la 3^e année à bien faire face aux conflits entre pairs
- Offre un vocabulaire commun pour que les enfants et les adultes puissent parler d'intimidation et réagir de façon adéquate

DIRE MENTOR

- Signifie : Montre le bon exemple, Écoute et regarde, Note les points de vue, Trouve un moyen d'agir, Où en sommes-nous? et Recherche de l'aide
- Enseigne aux élèves de la 4^e à la 6^e année des stratégies sécuritaires de résolution de conflits afin de conserver un climat positif dans la classe
- Propose des stratégies et des outils adaptés pour les élèves de la 4^e à la 6^e année qui pourront devenir des mentors DIRE auprès des plus jeunes.



POUR RÉSOUDRE UN CONFLIT

1. Je prends une pause.



2. Je dis correctement à l'autre ce qui me dérange.



3. J'écoute l'autre.



4. Je cherche une solution avec l'autre.



Je m'excuse.



Je répare mon erreur.



J'écris ou je dessine.



J'attends mon tour.



Je respecte les règles.



Je partage.



BESOIN D'AIDE ? → JE VAIS VOIR UN ADULTE!



D emander
de l'aide
I gnorer



R eculer
E n parler

LES CONSÉQUENCES

Tu dois t'attendre à des conséquences logiques en lien avec la situation lorsqu'il y a un manquement aux règlements.

Exemples de conséquences logiques :

1. Reprise du temps perdu ;
2. Excuses ;
3. Geste de réparation ;
4. Appel aux parents ;
5. Pratique du comportement attendu ;
6. Réflexion écrite ;
7. Billet d'avertissement ;
8. Suspension à l'interne ;
9. Etc.

LES MANQUEMENTS GRAVES

À mon école, les comportements suivants seront considérés comme des manquements graves. Des conséquences logiques et graduées suivront.

L'agression physique ou sexuelle, intimidation, taxage:	Commise par une personne envers une autre personne. <ul style="list-style-type: none">• Voir plan de lutte sur le site de la CSSRDN (onglet école Dubois)
La bataille :	Par deux ou plusieurs personnes.
L'agression verbale (menace) :	Les sacres, les rires méprisants, l'impolitesse face à autrui...
La fuite :	De la classe, de l'école (à l'extérieur ou à l'intérieur).
Le vol, le vandalisme :	S'approprier le bien d'un autre, briser, endommager.
Les objets dangereux, la « vapo-teuse », la cigarette, la drogue, le briquet, l'alcool et les allumettes :	Sous toutes leurs formes
Et tout autre comportement jugé inacceptable.	

Plan de lutte contre l'intimidation et la violence

L'école Dubois a élaboré un plan de lutte dans le but de prévenir et de contrer toute forme d'intimidation et de violence à l'endroit d'un élève, d'un enseignant ou de tout membre du personnel de l'école.

***L'intimidation** : tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.*

***La violence** : toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.*

Définitions selon l'article 13, L.I.P. 2012



Intimidation / violence

Aide-mémoire pour les élèves victimes et témoins

	Élèves victimes	Élèves témoins
Que faire pour que ça s'arrête?	<ul style="list-style-type: none"> • Dis-le à un adulte de confiance • Fais un signalement tout de suite • Reste avec des amis sur qui tu peux compter 	<ul style="list-style-type: none"> • Agis et va chercher de l'aide. • Avertis un adulte en qui tu as confiance. • Offre ton aide à la victime • Réagis quand tu vois des camarades en intimider d'autres • Parle à la personne qui intimide et prend la défense de la victime
Cyberintimidation Protège-toi et agis!	<ul style="list-style-type: none"> • Contacte tes amis en dehors de l'espace virtuel • Garde tes mots de passe secrets • Refuse les invitations de source inconnue • Arrête de répondre aux messages d'intimidation • Évite les messages d'insultes ou de menaces • Bloque les adresses des personnes qui t'intimident • Sauvegarde les messages d'intimidation • Parle de la situation à un adulte 	<ul style="list-style-type: none"> • Refuse d'envoyer ou de transférer un message, une image ou une vidéo insultante pour quelqu'un • Sauvegarde les messages d'intimidation que tu vois pour les garder comme preuve • Rappelle les incidents à un adulte de confiance



- ❖ Signaler l'intimidation, ce n'est pas « stoler »;
- ❖ Signaler c'est se faire respecter;
- ❖ Signaler, c'est dénoncer;
- ❖ DéNONcer, c'est dire NON.

QUOI FAIRE?

Élève : Tu en parles à un adulte de confiance qui t'expliquera comment nous t'aiderons.

Parent : Contacter le titulaire ou la TES ou la direction qui fera le suivi avec vous.

RÉFÉRENTIELS POUR LES PARENTS

1. **Communication:**

Il est normal d'éprouver, à l'occasion, quelques inquiétudes ou problèmes. Pour tout ce qui concerne votre enfant, n'hésitez pas à contacter **son titulaire**. Il est préférable de laisser une note dans l'agenda de votre enfant. Toute communication se doit d'être respectueuse, courtoise et polie, en tout temps et quel que soit le moyen de communication utilisé. Les élèves et parents doivent utiliser le vouvoiement et des titres « madame » ou « monsieur » pour s'adresser au personnel de l'école.

2. **Retards, absences et changement à l'horaire de l'enfant :**

Les élèves doivent être assidus et ponctuels.

Les absences doivent être motivées avant le début de l'école sur la plateforme Mozaïk. Si la tâche n'a pas été accomplie, vous recevez un courriel.

Il est important d'informer la secrétaire et le service de garde de tout changement. Un répondeur enregistrera votre message en tout temps, 24h/24h.

Lorsque votre enfant est en retard, il doit se présenter au secrétariat de l'école pour en expliquer la raison.

3. **Toute modification à l'horaire de fin de journée devra être communiquée au plus tard à 14 h 00 au secrétariat et au service de garde.**

4. **Visiteurs : Durant les heures de classe, vous devez utiliser l'entrée principale.**

Pour la protection des enfants, **tout adulte doit se présenter au secrétariat avant de circuler dans l'école**. Vous devez prendre rendez-vous pour rencontrer un membre du personnel. Aucune agressivité verbale ne sera tolérée.

Le secrétariat est fermé de 12 h 07 à 13 h 07.

5. **Enfants voyagés par automobile :**

L'enfant est descendu au coin de la rue (brigadiers);

L'enfant descend du côté de l'école (rue du Palais ou du Domaine)

Il est interdit d'immobiliser son véhicule sur le débarcadère entre 7 h 30 et 8 h 30 et entre 14 h 00 et 15 h 30.

6. **Surveillance et sécurité :**

Pour les élèves ne fréquentant pas le service de garde, la surveillance débute à 8 h 09 et à 13 h 07 seulement. Il n'y a aucune surveillance avant 8 h 09.

7. **Dîner :**

Il en coûtera 3,00 \$ par jour par enfant pour utiliser de façon sporadique le service des dîneurs au gymnase.

8. **Tenue vestimentaire :**

L'école est un milieu d'éducation. Il faut donc que les vêtements de votre enfant respectent cet environnement tout en étant appropriés aux activités prévues. Sachez que les élèves vont à l'extérieur même lors de faible pluie. Il est donc important de prévoir des vêtements adaptés à la température (bottes de pluie, imperméable, pantalon de toile, etc.).

Il est à noter qu'à partir des temps froids et ce, jusqu'à ce que les parcs écoles soient asséchés, les élèves doivent porter des bottes à l'extérieur. L'équipe école informera les élèves lorsque cette consigne ne s'appliquera plus.

Ce que votre enfant doit porter à l'école

- Vêtements sans message violent ou élément défendu aux enfants qui couvrent les sous-vêtements. Nous vous suggérons de bien identifier tous les vêtements de votre enfant.
- Le visage doit être à découvert sauf lorsque le visage doit être couvert en raison d'un motif de santé, d'un handicap ou des exigences propres à l'exécution de certaines tâches.

Ce que votre enfant doit porter en éducation physique

- Pantalon ou « short » de sport (pas de jeans).
- Chandail à manches courtes.
- Souliers de sport : éviter les souliers de planche à roulettes « skate » et les semelles qui marquent.

9. **Objets personnels de la maison:**

Pour éviter les malentendus et les pertes, les jouets ou tout objet personnel doivent rester à la maison.

10. **Cellulaires :**

L'utilisation d'un cellulaire, d'écouteurs et de tout autre appareil mobile personnel est interdit du début jusqu'à la fin du jour de classe et ce, sur les terrains, les bâtiments de l'école et à l'extérieur lors d'activités scolaires. Certaines exceptions s'appliquent lorsque l'utilisation est requise pour des modalités d'intervention pédagogique, pour l'état de santé d'un élève, pour les besoins particuliers d'un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou apprentissage ou pour porter secours à toute personne en raison de son état de santé ou de toute situation d'urgence.

11. **Réseaux sociaux :**

Les élèves doivent faire une utilisation appropriée des réseaux sociaux (courtoisie, bienséance, respect de la réputation et de la vie privée).

L'utilisation de la voie ou de l'image d'autrui nécessite l'obtention d'un consentement de la part de celui-ci.

10. **Bicyclettes :**

L'école permet aux élèves de venir à bicyclette, trottinette, planche à roulettes ou patins à roues alignées, cependant, elle se dégage de toutes responsabilités en ce qui a trait au vol, vandalisme, etc. À cet effet, vous devez noter que l'école ne fera aucun suivi si un incident malheureux survient. **Le port du casque est fortement recommandé.** Nous tenons à souligner que la trottinette, la planche à roulettes et les patins à roues alignées sont interdits sur le terrain de l'école.

11. **Assurances :**
Il est important que chaque parent se procure une assurance pour son enfant. L'assurance de l'école se limite à la responsabilité civile (le transport par ambulance est sous la responsabilité des parents).
12. **Parc Arthur-Helms (Dubois) :**
Veuillez prendre note que l'école n'assume pas la surveillance du parc-école aux arrivées du matin et du midi, on invite les enfants à se rendre directement dans la cour à compter de 8 h 09 et 13 h 07.
13. **Sur le site de la CSSRDN / onglet-école Dubois :**
Vous trouverez le plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école (protocole d'intervention).
14. **Site internet de l'école :**
Plusieurs informations importantes se retrouveront sur le site internet de l'école Dubois (calendrier d'activités, messages de la direction, messages du service de garde, épreuves, etc.). Nous vous invitons à y jeter un coup d'œil de façon hebdomadaire.
15. **Pédiculose :**
Il est important de nous aviser rapidement de tout cas dépisté à la maison. Un traitement doit être fait à la maison avant le retour à l'école.
16. **Collation et dîner :**
Pour les collations, il est recommandé que votre enfant apporte soit des légumes, des fruits ou des produits laitiers. Pour la boîte à dîner, nous vous suggérons d'ajouter un bloc réfrigérant et des ustensiles ainsi que de bien identifier les différents contenants. De plus, nous vous recommandons de fournir une bouteille d'eau bien identifiée à votre enfant à tous les jours. Nous vous demandons votre collaboration afin d'éviter d'inclure dans la collation ou le dîner de votre enfant des aliments contenant des noix, des arachides ou tout autre produit mentionnant l'arachide ou les noix dans sa liste d'ingrédients.
17. **Fiche de santé :**
Il est important de bien informer l'école sur l'état de santé de votre enfant sur la plateforme Mozaïk. S'il y a des changements, n'hésitez pas à nous informer.

Approuvé par le conseil d'établissement le 25 novembre 2025.

- **J'ai pris connaissance du code de vie et je m'engage à le respecter.**

Signature de l'élève

- **J'ai pris connaissance du code de vie et je m'engage à soutenir mon enfant et l'école dans leurs démarches.**

Signature du parent



ALERTES INTEMPÉRIES

Rappels importants

Moyens de communication officiels

- ① Envoi d'un texto au numéro de cellulaire se trouvant au dossier de l'élève;
- ② Publication d'un message sur la page d'accueil de notre site Internet (cssrdn.gouv.qc.ca);
- ③ Diffusion d'un message sur notre accueil téléphonique (450 438-3131);
- ☞ Publication d'un message dans le portail Mozaïk-Parents.

Si aucun message n'est diffusé, les cours sont maintenus selon leur horaire.



ATTENTION :

- Les alertes intempéries ne sont pas diffusées sur notre page Facebook.
- Lors de la suspension des cours ou de la fermeture des établissements, les médias sont informés de notre décision. Nous ne sommes toutefois pas responsables de la façon dont ils retransmettent l'information, ni du moment où ils le font.



Processus de prise de décision

- La décision se prend en collaboration avec différents partenaires, notamment les transporteurs par autobus;
- Elle est diffusée au plus tard à 6 h;
- Elle tient compte de notre vaste territoire sur lequel la météo peut varier d'une zone à l'autre;
- Elle prend en considération l'ensemble de nos 33 000 élèves et leur sécurité.



Votre décision

La décision prise par le Centre de services scolaire de maintenir ses établissements ouverts pourrait ne pas faire l'unanimité. En tant que parent, vous pouvez faire le choix de garder votre enfant à la maison en tout temps. Vous n'avez qu'à en informer son école.